

PANDÉMIE DE COVID-19

Des vies entières
sont bafouées

Ce petit jeu de va-et-vient du Conseil fédéral dans la lutte contre la pandémie a des conséquences dramatiques pour de nombreuses petites et moyennes entreprises suisses. Les mesures qui se multiplient poussent de nombreux entrepreneurs au désespoir. Et si la Suisse officielle ne s'était pas assoupie sur le dossier de la numérisation, nous n'aurions pas aujourd'hui à affronter de si nombreuses décisions nuisibles à la survie des PME.

De l'arbitraire en flux continu

«C'est le plus grand arbitraire qui règne aujourd'hui dans les décisions prises par le Conseil fédéral: un désastre», lance **Thomas Isler**. Le président du conseil d'administration de Créasphère – entreprise de onze entités dans le monde du textile, Gessner Stoffe AG à Wädenswil (ZH) – en est persuadé: «Une grande partie des acteurs économiques ne comprend plus ce qui se passe à Berne.» Il ne lui reste plus qu'à espérer que le Conseil fédéral revienne très vite à la raison et ne prenne pas de décisions uniquement selon la perspective des autorités sanitaires.

«Pour le commun des mortels, tout cela est incompréhensible, réagit cet entrepreneur. Une grande partie de tous les décès sont des résidents en EMS qu'on laisse mourir. Et pendant ce temps, le commerce de détail doit fermer ses portes alors que personne n'est menacé!» Il vient du reste d'écrire une lettre ouverte au Conseil fédéral. «Il ne peut être question de contagion sur nos surfaces de vente, assure-t-il. Nous avons en moyenne jusqu'à 100 mètres carrés d'espace disponible par client. Donc c'est l'ordonnance fédérale qui doit être adaptée en conséquence.»

Survie des PME: un doute abyssal

De nombreux entrepreneurs se retrouvent au bord du gouffre. Ils ont un besoin urgent et vital d'être indemnisés. Sinon, très clairement, les faillites de PME iront croissant et se multipliant...

En

Lire page 3

ALE SUISSE-INDONÉSIE – «L'accord bénéficie aux deux parties», lance le président Guy Parmelin. Un échec serait une occasion manquée, surtout en période de difficultés économiques.

«Une grande chance»



Le président Guy Parmelin est un fervent partisan de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie.

Photo: dr

Le 7 mars prochain, nous voterons sur l'accord de libre-échange (ALE) avec l'Indonésie. En quoi cet Etat insulaire, que nous connaissons peu alors qu'il est gigantesque et compte 270 millions d'habitants, est-il un partenaire intéressant pour la Suisse? «L'Indonésie est le quatrième pays le plus peuplé du monde», relève **Guy Parmelin**, le ministre de l'économie.

L'économie indonésienne est en croissance constante depuis le début des années 2000. La classe moyenne en forte augmentation y est de plus en plus aisée. C'est pourquoi le pays gagne en importance comme destination pour les exportations. «L'accord prévoit de faire tomber les droits de douane élevés et les autres

barrières qui entravent aujourd'hui encore le commerce entre nos deux pays.»

Durabilité: en plein cœur de cible

L'accord avec l'Indonésie est un accord qualifié de pionnier car il lie pour la première fois explicitement des concessions douanières à des réglementations contraignantes en matière de développement durable. Quelle est son importance pour l'économie de notre pays?

«Les exportateurs suisses ont besoin de conditions fiables pour accéder à des marchés étrangers, souligne le conseiller fédéral. L'accord nous permet de faire tomber les droits de douane pour toutes les principales exportations de la Suisse

vers l'Indonésie, il établit la sécurité du droit et empêche en même temps que nos entreprises soient discriminées dans le cas où l'accord en cours de négociation entre l'Indonésie et l'UE serait conclu.»

En parallèle, on a tenu largement compte des préoccupations de développement durable. «L'accord est un signe fort dans ce domaine. Il contribue aux efforts mondiaux pour parvenir à une production durable d'huile de palme et garantie que seule l'huile de palme durable bénéficiera des conditions négociées.»

Quels sont les avantages de l'Ale pour les PME suisses? «Un grand nombre d'entre elles sont très impliquées dans les chaînes de valeur internationales, rappelle Guy Parmelin. Selon une enquête des douanes, 60% des importations et 45% des exportations en 2016 ont été réalisées par des PME. Nos propres analyses montrent qu'elles aussi, et donc pas uniquement les grandes entreprises, utilisent beaucoup les accords de libre-échange pour être concurrentielles et faire des économies considérables sur les taxes douanières.»

Si l'on se fonde sur les données commerciales actuelles, l'Ale avec l'Indonésie devrait permettre aux entreprises suisses d'économiser environ 25 millions de francs sur les droits de douane, et plus encore si le commerce bilatéral est stimulé dans les proportions escomptées.»

En débat sur «FOKUS KMU»

Le président Guy Parmelin soutiendra l'accord de libre-échange dès le 8 février sur «FOKUS KMU». Lire également notre interview (page 6).

En

www.fokus-kmu.tv

Interview du président de la Confédération sur la Covid-19: page 2.

POSITIONS DE L'USAM

La Chambre suisse des arts et métiers, qui est le «parlement» de l'usam, a adopté les positions suivantes pour les votations fédérales du 7 mars et du 13 juin:

- Loi sur le CO₂: liberté de vote
- Initiative Burqa: pas de recommandation
- Initiative sur l'eau potable: non
- Initiative sur les pesticides: non

La Chambre avait déjà décidé de voter oui à l'Accord de libre-échange (ALE) avec l'Indonésie et à l'E-ID.

usam

RÉFORME DE LA LPP – L'usam dénonce les fausses pistes.

Arnaque
à l'étiquette

La faïtière des syndicats, Travail.Suisse et l'Union patronale suisse ont une nouvelle fois tenté de vendre aux médias leur proposition de réforme de la LPP comme un «compromis des partenaires sociaux». «C'est une tromperie délibérée et malhonnête», précise Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'usam. «Leur proposition est une redistribution coûteuse et peu favorable au système, qui est rejetée par une majorité d'organisations du côté des employeurs et des partis bourgeois. La proposition a clairement échoué dans le processus de consultation. Appeler maintenant ce modèle un «compromis des partenaires sociaux» est une arnaque à l'étiquette».

L'usam se distancie de ce «compromis

En tant que plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam a été impliquée dès le début dans les discussions des partenaires sociaux. Très tôt, elle s'est clairement et sans équivoque distancée d'une réforme de la LPP basée sur les suppléments de pension.

De nombreuses autres associations économiques de poids se sont ralliées à la position de l'usam. Parmi eux figurent des membres importants de l'Union patronale suisse, comme l'Association suisse d'assurances (ASA), la Société suisse des entrepreneurs (SSE), Gastro-Suisse, HotellerieSuisse, Swiss Retail, l'association des commerces de détail en ligne et stationnaire et Employeurs banques (intéressés patronaux des banques en Suisse). S'y ajoutent un certain nombre d'associations professionnelles de petite et moyenne taille ainsi que des sections cantonales de l'Union patronale bien connues.

Mépris de la volonté populaire

Les suppléments de rentes LPP doivent être rejetés parce qu'ils sont contraires au système et qu'ils sont d'un coût exorbitant. Ils violent le principe des trois piliers et augmentent la redistribution au lieu de la réduire. En outre, les suppléments forfaitaires ont déjà été rejetés une fois par le peuple lors du vote sur l'AVS 20. Les compléments de pension ne tiennent donc pas compte de la volonté du peuple. L'usam l'a précisé pour la dernière fois lors de la présentation du message du Conseil fédéral en novembre dernier. Elle est favorable à des mesures d'amortissement appropriées pour compenser les pertes de pension. Elle rejette cependant fermement les compléments de pension proposés par le Conseil fédéral. Les augmentations de salaire en pourcentage qui en résultent sont inacceptables, surtout aujourd'hui.

Gf

DANS LE JAM DE FÉVRIER POUR LA SUISSE ROMANDE



SUCCESSIONS – Interview de Xavier Paternot, Fondation Renaissance et Canplast SA à Villars-Sainte-Croix. p. 13



JURA – Partenariats technologiques avec Pierre-Alain Berret: améliorer la connaissance de l'écosystème. p. 14



Océans – Potentiels pour les PME, l'exploration des secteurs qui vont monter ne fait que commencer. p. 11



ARTS DE VIVRE – Francine Schwarzbouurg et Nathalie Dufour: une grande amitié et un très beau livre... p. 19